



Assemblée générale

Distr. limitée
1er octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Sixième Commission

Point 162 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique eurasienne

Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Tadjikistan :
projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique eurasienne

L'Assemblée générale,

Souhaitant encourager la coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et la Communauté économique eurasienne,

1. *Décide* d'inviter la Communauté économique eurasienne à participer à
ses sessions et travaux en tant qu'observateur;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour
appliquer la présente résolution.

